

Date de la Révision: 11/20/2020

C'est un kit qui contient les composantes suivantes: TAMMS AG-400 TOPCOAT 1:3 PART A TAMMS AG-400 TOPCOAT1:3 PART B



Date de la Révision: 11/20/2020

# Fiches de Données de Sécurité

# 1. Identification

Identificateur du produit: TAMMS AG-400 TOPCOAT 1:3 PART A

Code de produit: TD2439404000

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Revêtements

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.

2835 Grand-Allee

Saint Hubert QC J4T 2R4

CA

Personne à contacter: Département d'EH&S

**Téléphone**: (450)465-2233

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le

Canada)

## 2. Identification des dangers

# Classification du Danger

### Risques pour la Santé

Toxicité aiguë (Inhalation – vapeurs) Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation – Catégorie 4

poussières et brouillards)

Allergène respiratoire Catégorie 1 Allergène cutané Catégorie 1

## Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale 0 %

Toxicité aiguë, cutanée 0 %

Toxicité aiguë, inhalation, 99.3 %

vapeurs

Toxicité aiguë, inhalation, 0.7 %

poussière ou brouillard

# Éléments d'Étiquetage

## Symbole de Danger:



Date de la Révision: 11/20/2020



**EUCLID CHEMICAL** 

Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés

respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif par inhalation.

Conseil de Prudence

**Prévention:** Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Utiliser seulement en plein air

ou dans un endroit bien ventilé. [Lorsque la ventilation du local est

insuffisante,] porter un équipement de protection respiratoire. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du

visage.

Intervention: EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir

dans une position confortable pour la respiration. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement particulier est urgent (consulter cette étiquette).

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

**Entreposage:** Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Garder sous clef.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement

et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA):

Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

## Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Homopolymer of HDI		28182-81-2	50 - <100%
Hexamethylene diisocyanate (HDI)		822-06-0	0.1 - <1%

<sup>\*</sup> Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.



Date de la Révision: 11/20/2020

## 4. Premiers soins

## Description des premiers soins requis

**Inhalation:** Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. En cas

d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Sortir au grand air. En cas de difficultés de respiration, administrer de

l'oxygène.

Contact Cutané: En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des

soins. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux

en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.

Contact avec les yeux: Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée

immédiatement à l'eau. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil

médical/des soins.

Ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise. Rincer la bouche.

Protection personnelle pour

les secouristes:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

complet en cas d'incendie.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

**Symptômes:** Peur causer de l'irritation de la peau et des yeux.

**Dangers:** Données non disponibles.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

**Traitement:** Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction

approprié:

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres

produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction

inappropriées:

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le

feu.

Dangers spécifiques provenant

de la substance chimique:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre

l'incendie:

Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/20/2020

Équipement de protection spécial pour les pompiers:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

complet en cas d'incendie.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Évacuer la zone. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Tenir le dos contre le vent. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

Mesures de Précautions Environnementales: Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Les responsables d'hygiène de l'environnement doivent être avisés de tout déversement important.

#### 7. Manutention et stockage

#### **Manutention**

Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Conseils de manipulation:

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

Mesures de prévention des contacts:

Données non disponibles.

Mesures d'hygiène:

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau.

#### **Entreposage**

Conditions de stockage sûres:

Conserver à l'écart de matières incompatibles. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche.

Matériau d'emballage sûr:

Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/20/2020

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## Paramètres de Contrôle

**Limites d'Exposition Professionnelle** 

Identité Chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Hexamethylene diisocyanate (HDI)	TWA	0.005 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)

Nom chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Hexamethylene diisocyanate (HDI)	CEILING	0.01 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	TWA	0.005 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Hexamethylene diisocyanate (HDI)	TWA	0.005 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (06 2015)
	CEV	0.02 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (06 2015)
Hexamethylene diisocyanate (HDI)	TWA	0.005 ppm 0.034 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)

**Valeurs Limites Biologiques** 

•	ara Limites Biologiques						
	Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source				
	Hexamethylene diisocyanate (HDI) (Hexaméthylènediamine (avec hydrolyse): Moment de prélèvement: En fin de poste.)	15 μg/g (Créatinine urinaire)	ACGIH BEI (03 2015)				

Contrôles Techniques Appropriés Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

## Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux: Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection de la Peau

Protection des Mains: Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas

de risque de contact avec la peau.

Protection de la peau et du

corps:

Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.



Date de la Révision: 11/20/2020

**Protection Respiratoire:** Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations

atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites

d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté.

Respirateur purificateur d'air, approuvé par le gouvernement (où applicable), muni d'un filtre approprié, cartouche ou poche flitrante.

Contacter un professionnel de la santé et de la sécurité ou le fabricant pour

des informations spécifiques.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Les tenues de travail

contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact

avec la peau.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique:LiquideForme:LiquideCouleur:Incolore

Odeur:

Seuil de perception de l'odeur:

pH:

Données non disponibles.

Point de fusion/point de congélation:

Température d'ébullition initiale et

Légère, Pétrole/solvant

Données non disponibles.

Données non disponibles.

Données non disponibles.

intervalle d'ébullition:

**Point d'éclair:** 196 °C 385 °F **Taux d'évaporation:** Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'inflammabilité - inférieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'explosivité - supérieure: Données non disponibles.
Limites d'explosivité - inférieure: Données non disponibles.

Pression de vapeur: Données non disponibles.

**Densité de vapeur:** Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par

conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.

Densité relative: 1.13

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau:
Pratiquement insoluble
Données non disponibles.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):
Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation:
Données non disponibles.
Données non disponibles.
Viscosité:
Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/20/2020

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité:** Données non disponibles.

**Stabilité Chimique:** La substance est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Données non disponibles.

**Conditions à Éviter:** Éviter toute chaleur ou contamination.

Matières Incompatibles: Alcools Amines Acides forts. Bases fortes. Eau, humidité.

Produits de Décomposition

Dangereux:

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

# 11. Données toxicologiques

## Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent

irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

**Contact Cutané:** Provoque une légère irritation cutanée. Peut provoquer une allergie

cutanée.

Contact avec les yeux: Un contact avec les yeux est possible et doit être évité.

Ingestion: Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un

malaise.

# Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Inhalation:** Données non disponibles.

Contact Cutané: Données non disponibles.

Contact avec les yeux: Données non disponibles.

**Ingestion:** Données non disponibles.

## Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

**Produit:** Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Cutané

**Produit:** Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Inhalation

**Produit:** ETAmél: 0.14 mg/l



Date de la Révision: 11/20/2020

Toxicité à Dose Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

**Produit:** Données non disponibles.

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

**Produit:** Données non disponibles.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

**Produit:** Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés

respiratoires par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Cancérogénicité

**Produit:** Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro

**Produit:** Données non disponibles.

In vivo

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

**Risque d'Aspiration** 

**Produit:** Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/20/2020

# 12. Données écologiques

## Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Données non disponibles.

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Données non disponibles.

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité pour la flore aquatique

**Produit:** Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

**Biodégradation** 

**Produit:** Données non disponibles.

Rapport DBO/DCO

**Produit:** Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

**Produit:** Données non disponibles.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)

**Produit:** Données non disponibles.

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Données non disponibles.

# 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des

déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination.

**Emballages Contaminés:** Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/20/2020

# 14. Informations relatives au transport

TDG:

Non réalementé

CFR / DOT:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

## 15. Informations sur la réglementation

# Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

<u>Identité Chimique</u> <u>Quantité à déclarer</u>

Hexamethylene diisocyanate (HDI)

100 lbs.

# Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

# Catégories de danger

Risques immédiats (aigus) pour la santé Risque différé (chronique) pour la santé

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Date de la Révision: 11/20/2020

# États-Unis - Réglementation des États

## États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Aucun composant réglementé par la Proposition 65 de la Californie n'est pré.

# États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du NJ n'est présent.

# États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du MA n'est présent.

## États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) de la PA n'est présent.

## États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du RI n'est présent.

## Règlements internationaux

#### Protocole de Montréal

Sans objet

#### Convention de Stockholm

Sans objet

## Convention de Rotterdam

Sans objet

## Protocole de Kyoto

Sans objet

**VOC:** Lorsque le produit est mélangé avec l'autre partie de façon appropriée, son contenu en COV, moins l'eau et le solvent exonéré, est de: 340 g/l

COV réglementaire (moins l'eau et : 8 g/l

le solvant exonéré)

COV - Méthode 310 : 0.70 %



Date de la Révision: 11/20/2020

Inventaires:

L'Australie AICS: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Liste d'Inventaire de DSL du Canada: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Le Japon (ENCS) Liste: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inv Chinois. Substances Chimiques

Existantes:

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

La Corée Existant des Produits

chimiques Inv.:

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de NDSL du Canada: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Philippines PICCS: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de TSCA américain: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de Nouvelle-Zélande de

Produits chimiques:

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Le Japon Liste d'ISHL: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Liste de Pharmacopée de Japon: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas



Date de la Révision: 11/20/2020

énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

# 16. Autres informations

Date de la Révision: 11/20/2020

Version n°: 2.0

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE

INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux

lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.



Date de la Révision: 11/20/2020

# Fiches de Données de Sécurité

# 1. Identification

Identificateur du produit: TAMMS AG-400 TOPCOAT1:3 PART B

Code de produit: TD2439404000

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Revêtements

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.

2835 Grand-Allee

Saint Hubert QC J4T 2R4

CA

Personne à contacter: Département d'EH&S

**Téléphone**: (450)465-2233

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le

Canada)

## 2. Identification des dangers

### Classification du Danger

### **Dangers Physiques**

Liquides inflammables Catégorie 3

# Risques pour la Santé

Mutagénécité de la Cellule Germinale Catégorie 1B
Cancérogénicité Catégorie 1B
Risque d'Aspiration Catégorie 1

### Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale 46.6 %
Toxicité aiguë, cutanée 46.61 %
Toxicité aiguë, inhalation, 95.91 %

vapeurs

Toxicité aiguë, inhalation, 100 %

poussière ou brouillard

# **Risques pour L'Environnement**

Dangers aigus pour le milieu Catégorie 3

aquatique

#### **Toxicité inconnue - Environnement**

Dangers aigus pour le milieu 90.31 %

aquatique



Date de la Révision: 11/20/2020

Dangers à long terme pour le milieu aquatique

100 %

# Éléments d'Étiquetage

# Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Liquide et vapeurs inflammables.

Peut induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques

Conseil de Prudence

Prévention: Tenir à lécart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces

chaudes. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin. NE PAS faire vomir. Si exposé(e) ou

préoccupé(e): Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.

En cas de feu: Utiliser ... comme moyen d'extinction.

**Entreposage:** Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais. Garder sous

clef.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement

et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA):

Un liquide inflammable accumulant la statique peut devenir

électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et

mis à la terre.

# 3. Composition/information sur les ingrédients



Date de la Révision: 11/20/2020

#### Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Xylene		1330-20-7	7 - 13%
Heavy aromatic naphtha		64742-94-5	3 - 7%
Ethylbenzene		100-41-4	1 - 5%
Butyl acetate		123-86-4	0.1 - 1%
Aromatic petroleum distillates		64742-95-6	0.1 - 1%

<sup>\*</sup> Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

## 4. Premiers soins

# Description des premiers soins requis

**Inhalation:** Sortir au grand air.

Contact Cutané: Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Enlever

immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'irritation de la

peau: Demander un conseil médical/des soins.

Contact avec les yeux: Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée

immédiatement à l'eau. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil

médical/des soins.

Ingestion: Rincer la bouche. Appeler immédiatement le médecin ou le centre

antipoison. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du

contenu de l'estomac dans les poumons.

Protection personnelle pour

les secouristes:

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes

en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire

autonome.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

**Symptômes:** Irritation des voies respiratoires.

Dangers: Données non disponibles.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

**Traitement:** Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Utiliser de l'eau pulvérisée pour que les contenants exposés au feu restent

frais. L'eau peut être inefficace pour combattre le feu. Combattre l'incendie à partir d'un endroit protégé. Éloigner les récipients de l'incendie si cela

peut se faire sans risque.



Date de la Révision: 11/20/2020

## Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction

approprié:

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres

produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction

inappropriées:

Éviter un jet d'eau direct, qui dispersera et étendra le feu.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:

Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent provoquer un feu à inflammation spontanée ou s'enflammer de manière explosive. Éviter l'accumulation de vapeurs et gaz à des concentrations

explosives.

#### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre

l'incendie:

Données non disponibles.

Équipement de protection spécial pour les pompiers:

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Tenir le dos contre le vent.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

Mesures de Précautions Environnementales: Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement.

# 7. Manutention et stockage

### Manutention

Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.



Date de la Révision: 11/20/2020

Conseils de manipulation: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de

sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Tenir à lécart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

Mesures de prévention des

contacts:

Données non disponibles.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains avant

les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas

fumer pendant l'utilisation.

**Entreposage** 

Conditions de stockage sûres: Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un

endroit frais.

Matériau d'emballage sûr: Données non disponibles.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de Contrôle

**Limites d'Exposition Professionnelle** 

Identité Chimique	Туре	Valeurs Limites	d'Exposition	Source
Xylene	STEL	150 ppm	655 mg/m3	États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques). (2010)
	REL	100 ppm	435 mg/m3	États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques). (2010)
	STEL	150 ppm	655 mg/m3	États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques). (2010)
	REL	100 ppm	435 mg/m3	États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques). (2010)
	STEL	150 ppm	655 mg/m3	États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques). (2010)
	REL	100 ppm	435 mg/m3	États-Unis. NIÓSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques). (2010)
	STEL	150 ppm	655 mg/m3	ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (1989)
	TWA	100 ppm	435 mg/m3	ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (1989)
	TWA	100 ppm	435 mg/m3	États-Unis Tennessee. LEMT Limites d'exposition professionnelle, Tableau Z1A (06 2008)
	STEL	150 ppm	655 mg/m3	États-Unis Tennessee. LEMT Limites d'exposition professionnelle, Tableau Z1A (06 2008)
	ST ESL		350 μg/m3	US . Texas . Niveaux effets de dépistage ( Texas Commission on Environmental Quality ) (07 2011)
	ST ESL		80 ppb	US . Texas . Niveaux effets de dépistage ( Texas Commission on Environmental Quality )





Date de la Révision: 11/20/2020

				(07 2011)
	AN ESL		42 ppb	US . Texas . Niveaux effets de dépistage ( Texas Commission on Environmental Quality ) (07 2011)
	AN ESL		180 µg/m3	US . Texas . Niveaux effets de dépistage ( Texas Commission on Environmental Quality ) (07 2011)
	STEL	150 ppm	655 mg/m3	NOUS. Californie Code du Règlement, Titre 8, Section 5155. contaminants aéroportés (08 2010)
	Ceiling	300 ppm		NOUS. Californie Code du Règlement, Titre 8, Section 5155. contaminants aéroportés (08 2010)
	TWA PEL	100 ppm	435 mg/m3	NOUS. Californie Code du Règlement, Titre 8, Section 5155. contaminants aéroportés (08 2010)
	TWA	100 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)
	STEL	150 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)
	PEL	100 ppm	435 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Heavy aromatic naphtha - Non-aérosol exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA		200 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2014)
Ethylbenzene	TWA	20 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)
	PEL	100 ppm	435 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Butyl acetate	TWA	50 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2016)
	STEL	150 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2016)
	PEL	150 ppm	710 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)

Nom chimique	Туре	Valeurs Limites o	d'Exposition	Source
Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol	TWA	50 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	STEL	75 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol	TWA	50 ppm	270 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Xylene	TWA	100 ppm	434 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), ainsi modifiées (07 2009)
	STEL	150 ppm	651 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), ainsi modifiées (07 2009)
Xylene	TWA	100 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	STEL	150 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers



Date de la Révision: 11/20/2020

				limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Xylene	TWA	100 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
	STEL	150 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Xylene	STEL	150 ppm	651 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
	TWA	100 ppm	434 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Heavy aromatic naphtha - Non-aérosol exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA		200 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
Heavy aromatic naphtha - Non-aérosol exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA		200 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Heavy aromatic naphtha	TWA		525 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Ethylbenzene	TWA	20 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (09 2011)
Ethylbenzene	TWA	20 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (06 2015)
Ethylbenzene	STEL	125 ppm	543 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
	TWA	100 ppm	434 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)

**Valeurs Limites Biologiques** 

<u>_</u>		
Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source

Contrôles Techniques Appropriés Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à

coques).

Protection de la Peau

Protection des Mains: Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas

de risque de contact avec la peau.



Date de la Révision: 11/20/2020

Protection de la peau et du

corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection Respiratoire:** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains avant

les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas

fumer pendant l'utilisation.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique:LiquideForme:LiquideCouleur:Jaune pâle

Odeur:

Seuil de perception de l'odeur:

pH:

Données non disponibles.

Point de fusion/point de congélation:

Température d'ébullition initiale et

Légère, Pétrole/solvant

Données non disponibles.

Données non disponibles.

Données non disponibles.

intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: 26 °C 79 °F

Taux d'évaporation: Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'inflammabilité - inférieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'explosivité - supérieure:

Limites d'explosivité - inférieure:

Données non disponibles.

Pression de vapeur:

Données non disponibles.

Données non disponibles.

Densité de vapeur: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par

conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.

Densité relative: 1.036

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau:
Solubilité (autre):

Coefficient de répartition (n-octanol/eau):

Température d'auto-inflammation:

Température de décomposition:

Viscosité:

Pratiquement insoluble
Données non disponibles.

Données non disponibles.

Données non disponibles.

20.5 mm2/s (40 °C 104 °F)

# 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité:** Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/20/2020

Stabilité Chimique: La substance est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Données non disponibles.

Conditions à Éviter: Chaleur, étincelles, flammes.

Matières Incompatibles: Acides forts. Éviter le contact avec des substances oxydantes (p. ex. acide

nitrique, peroxydes, chromate). Bases fortes.

**Produits de Décomposition** 

Dangereux:

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11. Données toxicologiques

## Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent

irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

**Contact Cutané:** Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légère irritation cutanée.

Contact avec les yeux: Un contact avec les yeux est possible et doit être évité.

Ingestion: Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un

malaise.

# Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Inhalation:** Données non disponibles.

Contact Cutané: Données non disponibles.

Contact avec les yeux: Données non disponibles.

**Ingestion:** Données non disponibles.

## Renseignements sur les effets toxicologiques

# Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

**Produit:** ETAmél: 24,018.65 mg/kg

Cutané

**Produit:** ETAmél: 2,560.38 mg/kg

Inhalation

**Produit:** Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.



Date de la Révision: 11/20/2020

Substance(s) spécifiée(s):

Heavy aromatic naphtha CL 50 (Rat): 25.7 mg/l

Butyl acetate CL 50 (Rat): 1.802 mg/l

Toxicité à Dose Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene in vivo (Lapin): Irritant modéré

Heavy aromatic

naphtha

in vivo (Lapin): Effet irritant.

Butyl acetate in vivo (Lapin): non irritant

Aromatic petroleum

distillates

in vivo (Lapin): Effet irritant.

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene Lapin, 24 hrs: Modérément irritant

Heavy aromatic

naphtha

Lapin, 24 - 72 hrs: Non irritant

Ethylbenzene Lapin, 7 d: Légèrement irritant.

Butyl acetate Lapin, 24 - 72 hrs: Non irritant

Aromatic petroleum

distillates

Lapin, 24 - 72 hrs: Non irritant

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

**Produit:** Données non disponibles.

Cancérogénicité

**Produit:** Peut provoquer le cancer.



Date de la Révision: 11/20/2020

## Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Ethylbenzene Évaluation globale : Cancérogène possible pour les humains.

# États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

# États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérigène identifié

## Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro

**Produit:** Données non disponibles.

In vivo

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

**Produit:** Données non disponibles.

# Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

**Produit:** Données non disponibles.

# Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

**Produit:** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Autres Effets: Données non disponibles.

# 12. Données écologiques

#### Écotoxicité:

# Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Poisson

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene CL 50 (Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), 96 h): 13.41 mg/l

Mortalité



Date de la Révision: 11/20/2020

Ethylbenzene CL 50 (Дъгова пъстърва (Oncorhynchus mykiss), 96 h): 4.2 mg/l Mortalité

Butyl acetate CL 50 (Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), 96 h): 17 - 19 mg/l

Mortalité

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethylbenzene CE 50 (Puce d'eau (Daphnia magna), 48 h): 1.37 - 4.4 mg/l Intoxication

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Heavy aromatic naphtha DSENO (Oncorhynchus mykiss, 28 d): 0.098 mg/l QSAR QSAR, étude clé

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité pour la flore aquatique

**Produit:** Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

**Biodégradation** 

**Produit:** Données non disponibles.

Rapport DBO/DCO

**Produit:** Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

**Produit:** Données non disponibles.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene Log Kow: 3.12 - 3.20

Ethylbenzene Log Kow: 3.15

Butyl acetate Log Kow: 1.78

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/20/2020

Autres Effets Nocifs: Nocif pour les organismes aquatiques.

## 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des

déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

## 14. Informations relatives au transport

#### TDG:

UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Xylene), 3, PG III

#### CFR / DOT:

UN1993, Flammable liquids, n.o.s. (Xylene), 3, PG III

#### IMDG:

UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Xylene), 3, PG III

#### **Further Information:**

La description de l'expédition ci-dessus peut être différante en ce qui concerne la grosseur des contenants ainsi que les modes de transports. Veuillez s'il vous plait vous référer au connnaissement.

# 15. Informations sur la réglementation

## Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

# É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

# États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

# CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

Identité Chimique	Quantité à déclarer
Xylene	100 lbs.
Ethylbenzene	1000 lbs.
Butyl acetate	5000 lbs.
Toluene	1000 lbs.



Date de la Révision: 11/20/2020

## Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

## Catégories de danger

Danger d'incendie Risque différé (chronique) pour la santé Risques immédiats (aigus) pour la santé

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

# Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

# Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

## États-Unis - Réglementation des États

## États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

# États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

## **Identité Chimique**

Xylene

Heavy aromatic naphtha

Ethylbenzene

## États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

#### **Identité Chimique**

**Xylene** 

Heavy aromatic naphtha

Ethylbenzene

## États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

#### **Identité Chimique**

Xylene

Heavy aromatic naphtha

Ethylbenzene

# États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

## **Identité Chimique**

Xylene

Ethylbenzene

## Règlements internationaux

## Protocole de Montréal

Sans objet

#### Convention de Stockholm



Date de la Révision: 11/20/2020

Sans objet

# Convention de Rotterdam

Sans objet

# Protocole de Kyoto

Sans objet

**VOC:** Lorsque le produit est mélangé avec l'autre partie de façon appropriée, son contenu en COV, moins l'eau et le solvent exonéré, est de:

340 g/l

COV réglementaire (moins l'eau et : 547 g/l

le solvant exonéré)

COV - Méthode 310 : 49.32 %



Date de la Révision: 11/20/2020

Inventaires:

L'Australie AICS: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Liste d'Inventaire de DSL du Canada: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Japon (ENCS) Liste: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inv Chinois. Substances Chimiques

Existantes:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

La Corée Existant des Produits

chimiques Inv.:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inventaire de NDSL du Canada: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Philippines PICCS: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inventaire de TSCA américain: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de Nouvelle-Zélande de

Produits chimiques:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Japon Liste d'ISHL: Une ou plusieurs composantes



Date de la Révision: 11/20/2020

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Liste de Pharmacopée de Japon: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

# 16. Autres informations

Date de la Révision: 11/20/2020

Version n°: 2.0

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE

INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux

lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.